

# Le Journal de Lentillac du Causse

*Numéro 24 - Janvier 2018*



Il y a des jours, des mois, des années interminables, où il ne se passe rien.

Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde.

Jean D'Ormesson

# LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2017

L'année 2017 aura été une année de mise en place des projets :

- La restructuration de la **place du village** continue. L'étude précise, portant sur un projet de 70.000€, a été réalisée par la SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot).

Afin de pouvoir obtenir nos subventions, nous avons dû sélectionner un architecte paysager pour nous orienter et suivre ce projet.

Une aide de l'Etat de 14565€ nous sera attribuée. Elle sera complétée par des aides de la Région et du Département.

- La commune a acheté **La maison qui se trouve à côté de la mairie** pour 160.000€. Cette maison a été remise en vente et nous conservons le terrain arrière avec les garages. Le but étant d'utiliser ces garages afin de créer un lieu de stockage communal et tenter de créer des locaux locatifs qui seraient destinés à des professionnels.
- Nous continuons à équiper la **salle des fêtes**, de plus en plus demandée, elle est régulièrement louée ou prêtée à des associations. Deux caves à vin ont été achetées ainsi qu'un four à micro-onde, une bouilloire et un complément de vaisselle pour satisfaire 150 couverts.
- En ce qui concerne la **voirie**, il a été aménagé le carrefour qui dessert les Maze à Aussou. Il a également été arrangé des fossés à Aussou et un goudronnage a été mis en place de Lagard au Tounissels. Le Conseil municipal et quelques bénévoles ont mis en place 1,5 tonne d'enrobé à froid et la Communauté de Communes a déposé 2 tonnes de point à temps. L'enveloppe engagée par la CCCLM est d'environ 25000€ avec le débroussaillage.
- **Le site internet de Lentillac du Causse** a vu le jour fin 2016. Vous y trouverez de nombreux renseignements utiles tels que les cerfa urbanisme pour vos différentes déclarations, les comptes rendus de conseil municipaux, quelques liens pratiques vers nos partenaires ainsi que l'agenda des différentes manifestations alentours, la météo, les chemins de randonnées, les circuits de Bourg et des annonces diverses etc....

Un lien est à votre disposition pour nous contacter au travers de ce site.

Selon les statistiques, ce dernier est très souvent consulté.

Si vous avez des photos, anciennes ou récentes, de Lentillac, vous pouvez nous les transmettre, elles seront insérées sur le site.

Celui-ci est régulièrement mis à jour ! (Merci Nadine)

Pour le visiter : [www.lentillac-du-causse.fr](http://www.lentillac-du-causse.fr)

# LES PROJETS COMMUNAUX A REALISER EN 2018

Tous les projets lancés en 2017 n'ont pas pu être finalisés pendant l'année. On continue donc... mais de nouveaux projets viennent s'ajouter à tout ce que l'on a envie de faire.

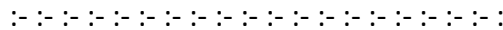
- Le projet de réhabilitation du **lavoir communal** n'a pas obtenu de retour favorable de nos demandes de subventions. Nous avons donc décidé de procéder en interne à la réfection de celui-ci qui devrait démarrer courant 2018.
- En ce qui concerne la **voirie**, la délégation de service à la communauté de communes reste en place. Pour 2018 nous avons demandé la réfection de la VC 313 Les Tounissels sur 125 mètres, la VC 321 Les Saurials sur 167 mètres et la VC 322 Les Mas de Rigals sur 98 mètres.

La VC 103 sera partagé avec la commune de Cabrerets puisque en mitoyenneté.

## Concernant l'aménagement du bourg :

- La **croix de la place de l'église** est détériorée. Elle est intégrée au projet d'aménagement du bourg.

Il sera créé de vraies **places de stationnement** au niveau de la salle des fêtes du village, pour les visiteurs et les randonneurs de plus en plus nombreux. Il sera fait un **aménagement d'espaces verts autour de l'église** ainsi qu'un **muret de protection** à côté du cimetière.



## LES CIRCUITS BOURG



Vous trouverez, accroché au travail à bœuf, des dépliant qui vous permettront de faire le circuit du bourg de Lentillac.

Ce petit circuit historique vous est proposé sous forme de balade accompagnée d'un jeu.

Un compteur se déplace une fois durant l'été pour faire le circuit avec vous dans tous les villages de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat.

# LES GRANDS SUJETS 2017...

## ...QUI CONTINUERONT EN 2018 !

Le grand projet structurant pour notre territoire : le Regroupement Pédagogique Intercommunal auquel nous tenons tous tout particulièrement :

### ***Le Regroupement Pédagogique Intercommunal en pôle unique***

Le site des Pechs du Vers ayant été retenu, le pôle unique verra donc le jour sur cette commune et plus précisément à saint Cernin.

Les travaux ont commencé en fin d'année 2017, et nous espérons une ouverture pour la rentrée de septembre 2018.

Un terrain multisports a été réalisé à proximité du futur pôle unique.

Et un projet de cantine scolaire est en cours de réflexion, en collaboration avec les « Petits frères des pauvres » de Saint Cernin.

**Concernant les écoles**, l'ensemble des maires du RPI a voté à l'unanimité pour l'acquisition d'une classe mobile qui servira à l'ensemble des élèves du RPI. Cette classe mobile est composée d'un lot de dix tablettes interactives destinées aux élèves, d'un ordinateur portable pour l'institutrice et d'une armoire de rangement pour le rechargement du matériel. Celui-ci est compatible avec les tableaux interactifs déjà en place dans nos classes.

Une formation sera assurée pour nos trois institutrices.

Ce matériel sera financé par l'ensemble des neuf communes du RPi, à concurrence de 330€ par commune, et il sera subventionné par l'Etat à concurrence de 50 % du montant HT.

Il permettra à nos écoles rurales de disposer d'un matériel haute technologie, préparant ainsi nos enfants à leur entrée au collège.

Le dossier de demande de subvention est en cours d'instruction au Ministère de l'éducation nationale, nous espérons que la subvention nous sera attribuée et que ce projet pourra voir le jour.





## LE TRADITIONNEL GOUTER INTERGENERATIONNEL

Une fois de plus, le traditionnel Goûter Intergénérationnel a permis de réunir, dans une ambiance festive et chaleureuse, bon nombre des habitants de Lentillac du Causse.



L'Orgue à « Gégé » nous a fait chanter et danser avec son répertoire accompagné par son orgue de barbarie... Un joli arbre de Noël a émerveillé les plus jeunes.

Un goûter a été offert par la municipalité et les enfants ont reçu un petit cadeau.



***LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX A  
L'OCCASION DE CETTE NOUVELLE ANNEE***

# NOUVELLES DES ASSOCIATIONS LENTILLACOISES

## *La Diane du Cloup Noir*

**L'année 2017** a commencé, en partenariat avec le Club d'animation Lentillacois, par le traditionnel repas avec le pavé de cerf.



Ensuite, le 30 avril, il a été organisé, avec le village de vacance « Les sentiers du causse » un repas animé par « Les trompes de chasse de Bretigny » (voir photos ci-dessus). Cette soirée a été un grand succès, autant par le nombre de participants (120 personnes) que par la qualité de l'animation.

***Rendez-vous est donné fin Mars pour le traditionnel repas !***

## ***Le Club d'Animation Lentillacois***

La fête votive a eu lieu le week-end du 11, 12 et 13 août ce fut un réel succès malgré le temps qui nous a fait quelques misères !

Une fois de plus, les habitants ont répondu présent à cette manifestation et c'est dans la bonne humeur générale que s'est déroulé ce week-end festif.

***Bien sur le rendez-vous est déjà pris pour le week-end du 10-11 et 12 août 2018 !!***

Le comité des fêtes souhaite à tous une excellente année 2018 et espère pouvoir vous compter parmi eux lors des prochaines manifestations.

## LA CRECHE DE NOËL 2017

Comme chaque année, l'église de Lentillac du Causse a mis en place sa crèche renommée... de nombreux visiteurs sont déjà venus l'admirer.

Elle reste visible, tous les dimanches après-midi jusqu'à la fin du mois de Janvier.

Bravo, merci à tous !



Egalement un grand merci à Marc Richard et Christian Rouquié pour la mise en place des illuminations de Noël.

## APPEL AUX SOUVENIRS :

### LES CENT ANS DE LA GUERRE DE 14/18

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, une exposition sera organisée dans la salle des fêtes durant tout le mois de novembre. Il sera fait un récapitulatif de l'histoire de cette guerre dans nos campagnes, photos souvenirs, courriers et divers matériels seront exposés...

Nous remercions par avance, les habitants de Lentillac du causse, de bien vouloir nous confier leurs souvenirs afin d'enrichir cette exposition.

Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin de proposer vos différents objets et autres souvenirs



## ÉTAT CIVIL

Il n'y a pas eu de naissance sur la commune mais nous avons eu le plaisir d'apprendre la venue de Gabriel, le petit fils de Marie-Hélène et Jacques Delteil.

Pas de mariage en 2017 à Lentillac du Causse.

### **Décès**

Raymond **CORMERAIS** nous a quitté le 25 Juin 2017, à l'âge de 94 ans.

Jean Gabriel **ROBERT** nous a quitté le 30 Juin 2017, à l'âge de 91 ans.

Nos sincères condoléances à ces familles.

## BIENVENUE A NOS NOUVELLES ARRIVANTES !

Madame Michèle **FONTAINE** a acheté la grange en bordure de la RD 653. Elle a le projet de l'aménager en maison pour y vivre.

Madame Babette **LEFORESTIER** a acheté la maison de Mr et Mme CUZANGE dans le bourg.

Nous leur souhaitons la bienvenue et de la réussite dans leur projet !

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

## MES SERVICES PUBLICS :

Horaires Trésorerie Cœur de Causse à Labastide Murat :

Horaire d'ouverture (accueil physique)	Lundi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15
	Mercredi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15
	Jeudi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15

Horaire d'ouverture (accueil téléphonique)	Lundi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15
	Mercredi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15
	Jeudi de : 08H00 à 12H15 et de 13H00 à 16H15

Horaires de la déchetterie de Lauzès et Labastide Murat : Lundi et Mardi 14 h 18 h  
Mercredi et Vendredi 9h 12 h  
Samedi 14h 17 h  
Fermé le Jeudi

*Rédaction : Françoise Lapergue et Nadine Copoix*

*Photos réalisées par Jean-Luc Gardou et Michèle Clary*